

L'ACCOMPAGNEMENT VAE

Public concerné

L'accompagnement VAE s'adresse à toute personne souhaitant obtenir une certification par le biais de la VAE, quelle que soit sa situation :

- salarié du secteur privé
- agent de la fonction publique
- travailleur indépendant
- demandeur d'emploi.

Pré-requis : disposer d'une expérience significative en lien avec la certification visée

Objectifs

Les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience ont pour objet l'acquisition :

- d'une **certification professionnelle** parmi celles enregistrées dans un répertoire spécifique,
- ou d'un **bloc de compétences d'une certification** enregistrée dans ce répertoire (cas de validation partielle). Dans ce cas, le candidat peut acquérir les connaissances et aptitudes manquantes en effectuant un complément de formation ou en complétant son expérience professionnelle.

Déroulement

L'entretien préalable (gratuit et sans engagement) sert à vous informer sur les étapes de la VAE et les modes de financement.

L'accompagnement Livret 1 consiste à :

- faire une analyse de votre expérience et d'un poste en particulier,
- identifier la meilleure certification,
- compléter le livret de recevabilité

L'accompagnement Livret 2 permet de :

- choisir les activités les plus pertinentes à présenter dans le livret,
- rédiger le dossier selon le niveau de détail attendu,
- apporter des éléments de preuves probants (annexes).

La préparation à l'oral sert à :

- connaître les exigences du jury,
- savoir présenter son parcours et son dossier,
- s'entraîner à travers une simulation d'entretien.

Mon approche

Mon approche est éducative et centrée sur la personne. Je vous apporte les outils et la méthodologie qui vous permettent de réaliser au mieux votre démarche de VAE.

En aucun cas, je ne peux rédiger à votre place

La VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) est un dispositif permettant d'obtenir le diplôme correspondant à son niveau de compétences.

Faire une VAE, c'est :

- obtenir une reconnaissance officielle de son expérience et pouvoir évoluer plus facilement ensuite.
- prendre conscience des connaissances et savoir-faire développés à travers son parcours personnel et professionnel ;
- retrouver une dynamique et monter en compétences.

Modalités de réalisation

- 1 entretien préalable gratuit et sans engagement
- 2 h d'entretiens pour la réalisation du Livret 1
- 12 h d'entretiens pour la réalisation du Livret 2
- 4 h de préparation à l'oral

Un temps de travail personnel important est à prévoir entre chaque séance afin de bien avancer dans la rédaction.

La durée totale de la prestation n'est pas définie à l'avance puisqu'elle dépend du temps que vous pouvez y consacrer ainsi que des dates de jury fixées par le certificateur.

Elle varie en général de 6 à 12 mois.

Il est possible de réaliser tout ou partie des entretiens **en distanciel**

Tarifs et modalités d'accès

Etape 1/ Accompagnement Livret 1 : **250 euros TTC.**

A noter : le CPF ne prend pas en charge cette étape.

Il faut donc prévoir un financement personnel ou par l'employeur.

Etape 2/ Accompagnement Livret 2 et préparation à l'oral :
2 000 euros TTC

Financements possibles :

- CPF (Compte personnel de formation)
- A noter : un délai de **15 jours** est à prévoir à partir de l'inscription sur le site moncompteformation.gouv.fr
- Employeur (Plan de développement des compétences),
 - Pôle Emploi (demande à faire auprès de votre conseiller)
 - Personnel, avec possibilité de paiement en plusieurs fois.

Lieu

25, avenue de Verdun à Montrouge

Métro : ligne 4 (Barbara)

Bus : 128 (Cimetière parisien) et 323 (Avenue Henri Ginoux)

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite